

Comment parler de sa pratique pour la faire partager ?

Francis Tilman

1. Profiter de l'expérience des autres
2. Comment raconter son expérience ?
 - 2.1. Théoriser sous forme de récit
 - 2.2. Les ingrédients de la théorisation de pratique
3. Élargir le récit
4. Diffuser une pratique théorisée

Version remaniée d'un article paru initialement
dans *Courrier du CETHES*, n°35, décembre 1996, p. 18-28

1. Profiter de l'expérience des autres

Beaucoup d'enseignants et de formateurs dynamiques, soucieux d'innover en s'écartant des chemins balisés et des routines pédagogiques, ignorent souvent le réservoir important de démarches novatrices, réalisées par d'autres. Ils ne peuvent profiter de toute cette expérience car celle-ci n'a pas été formalisée. Ils sont donc condamnés à réinventer, à un coût humain important, des dispositifs qui ont déjà été mis au point par d'autres et dont ils pourraient profiter.

Si les promoteurs de nouvelles démarches pédagogiques ne modélisent pas leur expérience, c'est peut-être par manque de temps ou parce qu'ils n'en voient pas la nécessité. C'est sans doute surtout parce qu'ils ne voient pas comment parler de leur pratique.

Cette fiche propose une méthodologie pour raconter sa pratique en des termes qui la rendent communicable et exploitable par d'autres. En la racontant de la sorte, non seulement le praticien novateur prend du recul par rapport à son action et se donne les moyens de mieux la conduire, mais en outre il offre un discours clair et structuré à ceux qui voudraient s'en inspirer.

Si nous nous référons principalement à l'expérience des enseignants et des formateurs, la méthodologie proposée convient également au partage entre praticiens du secteur social et de celui des relations humaines.

2. Comment raconter son expérience ?

Il ne suffit pas de raconter son expérience pour qu'elle soit utile à quelqu'un d'autre. Trop souvent, les récits d'expérience sont anecdotiques. Pour qu'ils soient transférables, il faut leur donner un statut théorique, ce qui constitue un travail correspondant à la *théorisation ou modélisation de la pratique*. Dans cette optique, le récit de pratiques applique les règles de la narration à la « pédagogie expérimentée »¹.

¹ La « pédagogie expérimentée » n'entend pas la notion d'expérience au même sens que la « pédagogie expérimentale ». Cette dernière, par analogie avec les sciences expérimentales, veut mener la recherche selon les règles de la démarche scientifique. La démarche des praticiens novateurs, quant à elle, s'apparente plus à la navigation en eaux inconnues. Et

La démarche narrative appliquée à la théorisation de pratique est un genre littéraire inscrit dans une tradition intellectuelle déjà ancienne, à laquelle se rattachent, entre autres, la psychanalyse (et, spécialement, les travaux de Freud), l'analyse institutionnelle et la pédagogie institutionnelle, les pédagogies nouvelles, ainsi que les histoires de vie.

2.1. Théoriser sous forme de récit

La démarche narrative propre à la théorisation de pratique se fait *sous forme de récit*. La forme de récit est importante car, au-delà du contenu transmis, le récit nous montre que l'innovation se construit par tâtonnements et ajustements progressifs. Cette conception se situe à l'opposé de la croyance habituelle selon laquelle il existerait déjà quelque part une « bonne méthode » (alternative), entièrement au point et totalement opérationnelle, qu'il suffirait tout simplement de découvrir et d'appliquer.

2.2. Les ingrédients de la théorisation de pratique

- ❑ Le récit d'une expérience (d'une pratique novatrice) débute par *une présentation succincte et concrète de l'objet de l'expérience*. De quoi s'agit-il ? Cette brève description doit permettre au lecteur de s'immerger dans le contenu de l'expérience pour juger intuitivement si cette démarche l'intéresse.
- ❑ Ensuite, la narration précise le contexte dans lequel s'est déroulée l'expérience. Il est de la première importance, pour un lecteur, de pouvoir situer les diverses caractéristiques physiques, matérielles, organisationnelles, institutionnelles, culturelles et sociales du cadre dans lequel s'est déroulée l'initiative novatrice. La présentation précise du contexte donne un point d'accrochage, un référent concret, permettant d'intégrer au fur et à mesure les informations nouvelles qui vont suivre. Le lecteur pourra, à partir de ce premier noyau d'information, se construire progressivement une vision plus complète et plus précise de la réalisation.

l'engagement physique dans l'aventure exigée des praticiens novateurs est de nature fort différente du pilotage à distance caractérisant les chercheurs professionnels.

La description du contexte constitue donc le deuxième ingrédient du récit.

- Le troisième ingrédient que contient une théorisation de pratique est *une analyse de l'insatisfaction, des impasses, des frustrations, des culs-de-sac et de leur diagnostic, qui ont provoqué chez le praticien le besoin de changer et d'innover*. Aucun enseignant ni formateur ne cherche à soulever des montagnes de difficultés pour mettre en place une pratique nouvelle, s'il n'est pas profondément mécontent de la manière habituelle dont se déroule son travail². Cette troisième partie du récit débouche sur *un énoncé clair du problème à résoudre, du point de vue de praticien concerné*, s'appuyant sur les résultats de son analyse de la situation et sur sa définition de l'enjeu de l'action à mener.
- La description de l'action proprement dite commence par *l'exposé des raisons du choix du projet d'action retenu* et si possible des *objectifs* tels qu'ils apparaissent au départ de l'action. Cette description sera complétée par des précisions à propos de la manière dont l'idée est née, de qui en a été l'instigateur. Elle constitue le quatrième ingrédient du récit.
- Ensuite le cinquième ingrédient consiste en la description du mode d'organisation de l'action menée (qui a fait quoi ?, où ?, quand ?, comment ?).
- Une place particulière est accordée à *l'analyse des ressources humaines et matérielles ainsi que des contraintes et des limites imposées*, sixième ingrédient du récit. Quelles sont les ressources imparties ? Comment les a-t-on obtenues ? Quelles sont les contraintes et les limites imposées ? Comment les a-t-on surmontées ou détournées ? Quelles étaient les

² Par quel cheminement plus ou moins sinueux un praticien parvient-il au constat que la situation en place est devenue vraiment insatisfaisante pour lui, au point de susciter chez lui un réel désir d'agir ? Les ressorts de cet itinéraire et les moteurs de cette dynamique influencent la grille d'analyse de l'insatisfaction mobilisée par le praticien et celle-ci détermine à son tour la nature des réponses mises en avant par lui pour dépasser le diagnostic. Dans toute la mesure du possible, le récit tentera de reconstituer les tours et détours de ce parcours situé en amont du projet d'action et resté jusqu'alors très souvent en dehors de la conscience du narrateur.

conditions organisationnelles et institutionnelles du démarrage ? Comment ont-elles été un moteur ou un frein ?

- Puisqu'il s'agit d'un discours sous forme de récit, la démarche narrative conduit le praticien à raconter l'histoire de la démarche c'est-à-dire à retracer, en suivant le fil du temps, *la chronologie des événements, les transformations du contenu et l'évolution de l'action menée* et à situer le rôle des acteurs dans ce déroulement. Tel serait le septième ingrédient du récit : quelles sont les différentes moutures que le projet a prises ? Quelles sont les transformations qu'il a connues, selon les stades de réalisation et selon les acteurs engagés ? Comment les stratégies ont-elles dû être modifiées ? Quels furent les adversaires ? Et les alliés ? Quelles ont été les interactions entre les acteurs ? A quels résultats successifs ont conduit les transactions entre acteurs ?
- Le huitième et dernier temps de la théorisation de pratique serait *l'évaluation de l'expérience*. Elle devrait porter sur deux dimensions : les *résultats* de l'innovation et les *processus* mis en place au fil du temps.

Pour présenter l'évaluation des résultats de l'innovation, le narrateur se centre sur les transformations obtenues auprès des destinataires de l'innovation : les formés. A-t-on observé certains changements auprès du public visé ? A quoi les a-t-on vus ? Étaient-ils attendus ? Sont-ils conformes aux objectifs assignés à l'action menée (pour autant que des objectifs clairs aient été formulés au départ du projet) ?

Les résultats concernent également les effets organisationnels de l'expérience : les structures, les fonctionnements professionnels des personnes, les relations, les rapports de pouvoir, etc., ont-ils été modifiés au terme de l'action ? Les questions relatives aux transformations organisationnelles sont analogues à celles posées à propos des transformations individuelles.

Pour présenter l'évaluation des processus du changement, le narrateur s'intéresse au scénario suivi et aux stratégies utilisées pour aboutir aux résultats. Les dispositifs étaient-ils pertinents ? Les réajustements ont-ils été judicieux ? Ont-ils été réalisés à temps ? Quels sont les facteurs qui ont favorisé la réussite ? Quels sont ceux qui ont été des obstacles ? Quelles grilles de lecture furent mobilisées par les acteurs, à chaque étape, pour comprendre la situation et déterminer la suite de l'action ? Se sont-elles révélées pertinentes ? Notons que l'évaluation de processus renvoie logiquement à des des-

M E T A

Atelier d'histoire et de projet pour l'éducation

criptions déjà réalisées aux étapes précédentes du récit et synthétisées à ce dernier stade, en vue de poser un jugement sur leur efficacité et leur adéquation.

3. Élargir le récit

Le rapport d'expérience se clôture normalement sur l'évaluation, en tout cas lorsqu'il est établi par les praticiens eux-mêmes. De leur côté, l'enquêteur qui recueille de tels témoignages, le chercheur qui lit de tels récits pourraient poursuivre la démarche d'investigation d'une pratique innovante en tentant de resituer l'initiative présentée à l'intérieur d'un contexte plus large. A quel type d'innovation cette pratique appartient-elle ? Peut-on inscrire cette initiative locale au sein de tendances plus globales ? Cette innovation en rejoint-elle d'autres du même genre ? A quel courant pédagogique plus fondamental, cette initiative appartient-elle ? Dégager les traits fondamentaux de la pratique novatrice, les formaliser et montrer leur proximité avec un courant pédagogique donné, contribue fortement à en accroître la portée et à en élargir l'usage possible par d'autres. Articuler le cas rapporté à d'autres initiatives allant dans le même sens ou poursuivant des buts semblables permet aussi d'enrichir la pratique elle-même par la suggestion de nouvelles pistes d'action.

Ces dernières réflexions conduisent à donner à une théorisation de pratique une dimension qui dépasse l'apport circonscrit du récit de l'expérience débouchant, d'une part, sur la prise de recul du praticien par rapport à sa propre action et, d'autre part, sur la « transférabilité » de l'expérience au profit d'autres praticiens placés dans des conditions proches. En effet, les récits de pratique peuvent en outre offrir un éclairage de portée plus générale, permettant de comprendre globalement les mécanismes de l'innovation. Ils peuvent aussi être utilisés dans une optique « engagée », pour convaincre des collègues de se lancer à leur tour dans une pratique innovante. « Oui, il y a moyen de changer telle ou telle pratique éducative ! Oui, cela peut marcher à condition d'en prendre les moyens ! Oui, cela vaut la peine d'essayer ! »

M E T A

Atelier d'histoire et de projet pour l'éducation

4. Diffuser une pratique théorisée

Comme le montre la démarche narrative exposée dans cette fiche, rendre compte de son expérience novatrice est, pour le praticien, un exercice de style fort exigeant, s'il veut que cet effort puisse avoir une utilité sociale et ne se limite pas à un simple plaisir narcissique. Par ailleurs, quelle que soit la qualité de son récit, la question de la diffusion de celui-ci demeure entière. Cette question est, en effet, en grande partie indépendante de celle de la qualité de la théorisation de la pratique réalisée.

Certes, la théorisation de pratique menée avec rigueur, selon la démarche narrative proposée, permet déjà au narrateur lui-même d'être plus au clair avec ses nouvelles façons de faire, ce qui est déjà un premier but important en soi. Mais pour toucher d'autres praticiens, il faut en outre réfléchir aux canaux de diffusion à utiliser et au public-cible visé par cette diffusion.

Le partage d'expérience à travers des récits de pratiques novatrices peut trouver une place de choix dans le cadre d'une formation mutuelle, sur le mode du compagnonnage, entre enseignants (ou formateurs) désireux de coopérer dans ce but. Ces récits de pratiques peuvent également alimenter les revues pour praticiens ou enrichir la documentation des formateurs de formateurs. Ils peuvent servir de support didactique à une analyse de cas, menée dans le cadre d'un dispositif de formation initiale ou continuée.

Concernant le public visé, il faut garder à l'esprit le fait que la théorisation de pratique est un discours tourné vers l'action pour la transformation du cadre éducatif. Elle est construite par des praticiens pour des (futurs) praticiens.